

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 475/2025	<u>OBJET</u> : Modification du tableau des effectifs
<u>Date de la convocation</u> : 04/03/2025 <u>Date de la séance</u> : 10/03/2025 <u>Présidence de séance</u> : Aurélie DZIERZYNSKI, Maire <u>Secrétaire de séance</u> : David LOYSEAU	Membres présents : MM. Aurélie DZIERZYNSKI, Colette BESANÇON, Robert GRILLON, Nadia LAKHDER, David LOYSEAU, Dominique THIEBAULT, Olivier DALON, Christophe CHARLES, Serge MENNECIER, Gérard BERTHON, Jean-Paul MUNNIER, Alain CLÉMENT, Christiane MONA, Marie Andrée WACOGNE, Pierre CHARITÉ, Pascal GAUTHIER, Zahia LAZAAL, Jacinthe NUNHOLD, Christian DRIANO, Laurent VIEILLE, Yasmina TABECHE
Membres en exercice : 29 Membres présents : 21 Membres représentés : 6 Membres absents excusés : 6 Membres absents non excusés : 2 Votants : 27	Membres absents excusés : Mme Majda CHETTAT BENATTABOU donne pouvoir à Mme Nadia LAKHDER Mme Fanny SAUNIER donne pouvoir à M. Robert GRILLON Mme Séverine COENART donne pouvoir à Pierre CHARITÉ M. Ismaël BOUDJEKADA donne pouvoir à Mme Jacinthe NUNHOLD M. Jean-Christophe OCHIER donne pouvoir à Mme Marie Andrée WACOGNE Mme Josette NICOLET donne pouvoir à M. David LOYSEAU
VOTE : MAJORITÉ POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTION : 4 (Mme Jacinthe NUNHOLD, M. Ismaël BOUDJEKADA, M. Laurent VIEILLE, Mme Yasmina TABECHE)	Membres absents non excusés : M. Saïd NOUNA Mme Pascale BABEAUD
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 13/03/2025 et de sa publication le 14/03/2025 Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées en séance du 10/03/2025 par le conseil municipal, a été affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune le 14/03/2025	

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.313-1, L.332-8, L.542-2 et L.542-3 du code général de la fonction publique ;

Vu le budget communal ;



Considérant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Considérant qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade et/ou promotions internes ;

Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'ouverture et à la fermeture des postes suivants dans le cadre des promotions internes, avancements de grades et réussite à concours pour l'année 2025 :

Date d'effet	Créations de postes			Suppressions de postes		
	Grade	Temps de travail	Nombre de postes	Grade	Temps de travail	Nombre de postes
01/04/2025	Ingénieur territorial	35 h	1	Technicien principal 1 ^{ère} classe	35 h	1
01/06/2025	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	35 h	1	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	35 h	1
01/06/2025	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	35 h	1	Adjoint administratif	35 h	1
01/09/2025	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	35 h	1	Adjoint d'animation	35 h	1

Le tableau des effectifs sera ainsi modifié :

Date d'effet	Grade	Ancien effectif	Nouvel effectif
01/04/2025	Ingénieur territorial	0	1
	Technicien Principal 1 ^{ère} classe	2	1
01/06/2025	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	12	13
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	6	5
	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1	2
	Adjoint administratif	7	6
01/09/2025	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	1	2
	Adjoint d'animation	4	3

A la majorité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la modification du tableau des effectifs tel que proposé ci-dessus.

Le Maire,
Aurélie DZIERZYNSKI



Le secrétaire de séance,
David LOYSEAU.

